

## PREFET DE LA MOSELLE

Madame la Présidente Commission Locale de l'Eau du SAGE

Bassin Ferrifère

Hôtel de Région Secteur des territoires en conversion -Place Gabriel Hocquard

CS 810004

57036 METZ Cedex1

Metz, le 20 mai 2015

## Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Amandine GUERSING

Tél.: 03 87 34 83 50 Fax: 03 87 34 34 19

Mél: amandine.guersing@moselle.gouv.fr

Réf. : AG/ASPE L9

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement

concernant la régularisation d'un ouvrage de franchissement sur la commune de KANFEN

PJ: Dossier de régularisation Récépissé de déclaration

Fiche descriptive
Courrier de notification

Madame la Présidente,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de régularisation,
- un exemplaire du «récépissé de déclaration» en date du 9 avril 2015.
- une copie de la décision en date du 20 mai 2015 adressée à Monsieur le Maire de KANFEN,
- une copie de la fiche descriptive de l'opération,

concernant l'opération suivante :

## REGULARISATION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT SUR LA COMMUNE DE KANFEN

Une copie de cette décision sera adressée ce jour, par mes soins, à M. le Maire de KANFEN.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER